



Lettre au Premier ministre du Québec, M. François Legault

Montréal, le 9 septembre 2025

Monsieur le Premier ministre,

Notre Conseil d'administration vous a adressé une lettre le 24 août dernier concernant la situation grave du Collège LaSalle. L'Institution a démarré les cours par devoir envers sa communauté mais le Gouvernement ne bouge pas.

La ministre de l'Enseignement supérieur a répondu par lettre le 25 août dernier. C'est la seule communication entre Mme la ministre Déry et le Collège LaSalle dans l'affaire qui nous préoccupe.

Je lui ai transmis la réponse en pièce jointe le mercredi 3 septembre dernier.

Nos procureurs ont reçu une lettre du Procureur général du Québec hier qui ne permet pas de progresser.

Les solutions durables ne se trouvent pas entre avocats. Elles se construisent dans le dialogue politique, dans la reconnaissance mutuelle, et dans la volonté partagée de préserver ce qui a de la valeur pour le Québec.

Est-ce qu'un ou une ministre, à la suite du remaniement, aura le mandat de régler cette affaire ?

Veuillez agréer, Monsieur le premier ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Claude Marchand
Directeur général
Collège LaSalle